

Changement de l'environnement maritime en Extrême-Orient : La force d'auto-défense maritime japonaise



Centre
d'Études
Supérieures
de la Marine



Étudiant de Sciences Po Paris
Jun NOHARA

cesm.etudes@marine.defense.gouv.fr

Travail réalisé lors du séminaire
« Océans, enjeux de sécurité et de défense »
donné par le CF Berenguer à SCIENCES PO Paris
Janvier-Mai 2011

Travail réalisé lors du séminaire: « *Océans, enjeux de sécurité et de défense.* » donné par le capitaine de frégate Philippe Bérenguer à SCIENCES PO Paris

Changements de l'environnement maritime en Extrême Orient : La force d'auto défense maritime Japonaise.

À l'aune des nouvelles recommandations du programme de défenses nationales publiées le 17 décembre 2010¹, il est impossible de ne pas remarquer la nouvelle orientation prise par la politique de défense du Japon. Ce document marque un tournant important pour la marine japonaise (référée par la suite sous le sigle JMSDF, *Japanese maritime self defense force*), qui se doit de réagir face aux nouvelles menaces.

I. Le Japon face aux enjeux maritimes : de la dépendance économique et énergétique à la dépendance sécuritaire.

A. La mer, élément structurant de l'économie nipponne.

De par sa situation insulaire, le Japon repose grandement sur sa force navale pour répondre aux enjeux sécuritaires qui le concernent. Le Japon est un archipel de près de 1000 îles, auquel est rattachée la 7e ZEE au monde (peu ou prou d'une surface de 4 529 603 km². Il reste difficile de donner un chiffre objectif, car le Japon entretient des contentieux territoriaux avec tous ses voisins directs, ce qui affecte directement la superficie de sa ZEE). Son économie dépend quasi entièrement des flux maritimes approvisionnant ses marchés, et exportant ses productions industrielles, ce qui place le pays dans une situation de forte dépendance vis-à-vis de son commerce maritime. À 42 %, son taux d'autosuffisance alimentaire est l'un des plus bas au monde. Bien qu'en baisse, le secteur de la pêche revêt toujours une importance primordiale. Enfin, du fait de la structure géographique du pays (île principale étroite et étirée en longueur, avec 17 % du territoire habitable pour une population de 130 millions d'habitants, sur une surface 2 fois inférieure à la France), la population reste extrêmement concentrée sur les côtes. À l'exception de Kyoto, les villes principales du Japon sont des ports (Tokyo, Yokohama, Nagoya, Osaka, Fukuoka, Sapporo...). En tant qu'île, le Japon ne dispose pour ainsi dire pas de profondeur stratégique (dans le sens classique du terme).

B. L'apparition de nouvelles menaces pressantes :

Pendant longtemps, la stratégie japonaise de la défense du territoire s'est principalement alignée sur l'éventualité d'une invasion terrestre à grande échelle par l'URSS (ainsi que dans une moindre mesure, par la Fédération de Russie), empruntant la voie du Nord (Sapporo est situé à 767 km de Vladivostok, siège de la flotte pacifique russe). Le spectre de cette menace s'étant significativement éloigné, la pensée stratégique nipponne s'est orientée vers une analyse significativement plus globale (et nécessairement maritime) des menaces auxquelles le pays est confronté. Ces nouvelles menaces, émergentes ou latentes, internationales ou régionales, peuvent se décliner en plusieurs axes :

¹http://www.mod.go.jp/e/d_act/d_policy/national.html

- a) La non-résolution des conflits territoriaux (les « zones grises ») avec ses voisins, et qui a récemment encore entraîné de fortes tensions diplomatiques (la Chine et les îles Senkaku/Daioyu, la Russie et les îles Kouriles).
- b) La perception d'une baisse de l'influence étasunienne dans cette région du monde, mise en parallèle avec la montée en puissance de la Chine. Le Japon s'est déclaré inquiet au sujet de la rapide modernisation de l'armée chinoise (le budget de la défense chinoise atteignant 56 milliards d'euros en 2009 soit une augmentation de 14,8 % depuis 2008) et du manque de transparence dans ses intentions. Concrètement, l'inquiétude grandissante du gouvernement Japonais en ce qui concerne l'expansion maritime Chinoise touche plusieurs aspects :
 - La formation d'une flotte de haute mer, avec notamment la construction domestique d'un porte-avions, à mettre en parallèle avec le développement d'un chasseur furtif, le J-20, aux caractéristiques similaires au F-22 américain.
 - Les incursions (parfois à la limite de la légalité) de plus en plus fréquentes de bâtiments chinois dans les eaux et détroits japonais (passage d'un sous-marin nucléaire d'attaque de classe Han dans le détroit d'Ishigaki en 2004, d'une flottille de 4 bâtiments dans le détroit de Tsugaru en octobre 2008).
 - L'expansion commerciale chinoise qui s'est traduite par une intensification du trafic maritime et qui a forcé la Chine à prendre plusieurs mesures spectaculaires, comme la création du « collier de perles » (construction de ports à capitaux Chinois localisés dans des pays étrangers tels que le Sri Lanka ou encore le Pakistan, et ce pour contourner l'emprise US sur le détroit de Malacca et rivaliser avec l'Inde).
 - La politique maritime chinoise en ce qui concerne les « lignes archipels 1 et 2 » (voir carte en annexe).
- c) La hausse de l'activité russe. La dispute territoriale concernant les îles Kouriles et le renforcement de la flotte pacifique russe (2 navires de classe Mistral vendus par la France y seront affectés, un porte-avions de dernière génération prévu d'ici à 2020) a très récemment encore ravivé les tensions entre les deux puissances.
- d) La menace nord-coréenne. Là encore, il est possible de décliner cette dernière en plusieurs axes majeurs :
 - Les infiltrations nord-coréennes dans les eaux et îles japonaises. Le gouvernement Japonais redoute des infiltrations type commando ayant pour but de collecter du renseignement, ou de provoquer des attentats visant les centrales nucléaires.
 - L'enlèvement de citoyens japonais comme ce fut le cas durant la période courant de 1977 à 1983.
 - La menace balistique nord-coréenne qui semble se faire de plus en plus pressante. La Corée du Nord a acquis l'arme nucléaire au début des années 2000, et teste régulièrement ses vecteurs balistiques (vol d'une fusée type TaePoDong II en avril 2009 au-dessus du nord du

Japon). Si la technologie nécessaire à la miniaturisation et à la vectorisation de l'arme nucléaire semble être encore en cours de développement, cette situation reste fortement préoccupante pour le peuple japonais.

-Il est à rappeler par ailleurs qu'il existe une importante communauté de Nord-Coréens au Japon, implantée de manière officielle (écoles particulières, commerces dédiés, etc.), constamment surveillée par les services de renseignements intérieurs, et qui rajoute une dimension sensible au problème global posé par ce pays. La passation de pouvoir au sein de la « dynastie » nord-coréenne doit également être analysée de près.

- e) La piraterie maritime. Le problème de la piraterie maritime doit être relié directement à la dépendance du Japon vis-à-vis de son commerce maritime. Plus de 70 % de l'approvisionnement énergétique du Japon passe en effet par le détroit d'Ormuz et par le golfe d'Aden, puis par le détroit de Malacca et la mer de Chine (voir carte en annexe).
- f) Les autres enjeux sécuritaires qui se déclinent en plusieurs thèmes : le terrorisme, l'accès au cyberspace, l'espace (la Chine a réalisé un exploit technologique en détruisant un satellite obsolète par un tir de missile).

II. La mise en place d'un outil naval plus adapté aux nouveaux enjeux.

a) Une construction historique particulière.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la marine impériale est désarmée et démantelée par les alliés. La création de la force d'autodéfense maritime du Japon date de 1954 et s'inscrit dans un contexte de guerre froide et d'une demande sécuritaire. Cette force aux compétences initialement plutôt policières connaît dans les décennies suivantes une rapide évolution, tant pour ses missions que ses équipements.

Plusieurs éléments sont à garder à l'esprit. La marine nationale japonaise s'est développée au sein d'une camisole juridique importante, l'article 9 de la Constitution japonaise². Cet article, extrêmement controversé, et provoquant d'incessants débats, limite l'usage et le maintien des forces armées dans un cadre strictement auto-défensif, sans possibilité de mener de guerres ou théoriquement (et selon les interprétations que l'on en fait), de se joindre à des opérations militaires dont les objectifs ne seraient pas directement liés à la défense du Japon. Il en résulte ainsi que la JMSDF, aussi importante soit-elle, reste surtout une marine à caractère défensif, dont l'épine dorsale sera progressivement constituée de destroyers Aegis. Le Japon ne possède pas de dissuasion nucléaire.

Historiquement, Washington a toujours eu une grande influence dans la reconstruction politique du pays, tant au travers de l'élaboration de la Constitution post-guerre mondiale que dans la

²**Article 9.** Aspiring sincerely to an international peace based on justice and order, the Japanese people forever renounce war as a sovereign right of the nation and the threat or use of force as means of settling international disputes. In order to accomplish the aim of the preceding paragraph, land, sea, and air forces, as well as other war potential, will never be maintained. The right of belligerency of the state will not be recognized.
http://www.kantei.go.jp/foreign/constitution_and_government_of_japan/constitution_e.html

remilitarisation du pays ainsi que des orientations en politique étrangère. Le traité de San Francisco, signé en 1951 et plus encore le traité de coopération mutuelle et de sécurité de 1960, réactualisé de manière récurrente se trouve à la base de cette forte relation.

b) La JMSDF aujourd'hui, un outil naval imposant, mais incomplet.

La JMSDF est aujourd'hui une flotte d'un tonnage conséquent (environ 432 000 tonnes, à réviser à la hausse en comptabilisant les futures constructions de bâtiments prévus par les recommandations), dépassant celle de la France.

Le ministère japonais de la Défense a redonné une priorité accrue à la marine dans ses recommandations. Pour ne pas dépasser en budget de défense le seuil du 1 % symbolique de PIB, l'armée de terre est amputée des ses équipements lourds. Son parc de chars est notamment réduit à 400 unités. Ces réductions drastiques concernent également les pièces d'artillerie. Les crédits ainsi « économisés » sont réalloués à l'armée de l'air (JASDF) et à la marine.

Avec un total de 48 destroyers et frégates (termes non distincts au sein de la JMSDF) possédant surtout un armement de lutte anti-surface et anti-sous-marine et une trentaine de dragueurs de mines, la force maritime Japonaise est donc essentiellement consacrée à la lutte contre les flottes ennemies.³

c) Une faiblesse évidente dans l'appui aérien et antiaérien

Le dispositif naval japonais possède des carences pour sa couverture aérienne et antiaérienne. Comme la puissance de feu des bâtiments et des aéronefs de la marine est consacrée à la lutte anti-sous-marine et antisurface, le rôle de couverture aérienne se retrouve dévolu à la JASDF. Si cette dernière a également bénéficié des coupes claires faites dans le budget de l'armée de terre, il n'en reste pas moins que la couverture aérienne de la flotte japonaise se combine assez mal avec sa mission prioritaire : la protection du territoire, et non de l'espace maritime ou des voies de communication maritimes. La flotte Japonaise souffre également de l'absence (imposée juridiquement) de porte-avions et d'armements embarqués mer-air. Les 6 destroyers Aegis équipés de SM-3 sont trop peu nombreux pour pouvoir répondre à une menace aérienne sérieuse. Enfin, l'absence (là encore contrainte) d'une chaîne de support logistique adéquate rend la marine japonaise tributaire de son allié américain (l'US air force et la VIIe flotte, voir encadré).

L'axe Tokyo-Washington

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale et la signature du traité de San Francisco, les USA jouent un rôle prédominant au sein du dispositif de défense japonais. La présence de la VIIe flotte basée à Yokosuka assure au Japon la protection du parapluie nucléaire US et sa capacité de dissuasion, ce qui permet à Tokyo de ne pas déroger à ses 3 principes « non nucléaires ». L'US Air Force et la présence d'un porte-avions fournit également au Japon une couverture aérienne et antiaérienne dont le Japon a grandement besoin. L'importance des liens avec Washington se traduit également par les nombreux transferts de technologies (Aegis, F-35) et par le lobbying constant en faveur d'une défense japonaise plus indépendante et plus active.

³ <http://www.mod.go.jp/msdf/formal/english/index.html>

III. Une évolution politique et stratégique marquée.

a) Un affranchissement progressif de la contrainte juridique posée par l'article 9.

Comme édicté par les recommandations de décembre 2010, la marine japonaise devrait être une force plus « active » et mobile, avec au moins une escadre prête à intervenir sur tout théâtre d'opérations le requérant. En parallèle à cet impératif de mobilité le Japon souhaite également renforcer son dispositif de renseignement, notamment militaire, pour pouvoir accroître son efficacité et diminuer son temps de réaction face à une menace potentielle. Dorénavant, la JMSDF se veut être une « force de défense dynamique », une force de « dissuasion conventionnelle » possédant une capacité accrue à mener des opérations offensives.

Le processus de modernisation et de remplacement des bâtiments anciens devrait se poursuivre à une cadence élevée, et les forces militaires (savoir-faire et équipements) visant à contenir une invasion à grande échelle par le nord devraient être réduites au « minimum vital ». La « capacité à répondre aux attaques sur les îles offshore japonaises » voulue par les recommandations est également une référence implicite, mais claire aux récents évènements des îles Senkaku qui ont mis aux prises les gouvernements chinois et japonais. Cette référence à la Chine se manifeste également par la hausse de la priorité donnée aux forces localisées dans le Sud Ouest du pays, plus proche du continent. Parallèlement, le Japon souhaiterait que sa flotte puisse accroître sa capacité à participer aux opérations multinationales, ce qui se traduit notamment par l'envoi de navires au large des côtes somaliennes, ou encore par la participation aux exercices navals (opération Malabar) qui auront lieu en avril 2011 conjointement avec la flotte indienne, autre grande puissance qui se soucie de la montée en puissance de la Chine.

Ces nouvelles orientations comportent des conséquences importantes. Elles soulignent la velléité du pouvoir politique japonais d'accroître son influence régionale autant qu'internationale. Les recommandations de 2010 poussent encore plus en avant l'évolution de l'outil naval japonais, traditionnellement statique vers une force expéditionnaire capable d'opérer en haute mer. Un rôle désormais « actif » lui est ainsi dévolu, ce qui marque à terme une plus forte indépendance et un point plus important de sa politique étrangère. S'il apparaît relativement improbable que le Japon se détourne complètement de Washington tant que le parapluie nucléaire américain revêt une pertinence non négligeable pour Tokyo, le Japon semble néanmoins souhaiter une plus grande autonomie quant au choix de ses alliés.

b) Un outil naval à la hauteur des volontés politiques du Japon.

La réallocation des ressources évoquée plus haut bénéficiera principalement à la force sous-marine, avec une augmentation de 16 à 22 sous-marins d'attaque, la première augmentation depuis 36 ans. Les sous-marins de la JMSDF sont tous équipés de moteurs diesel électriques, armés de torpilles type 89, du UGM 84 Harpoon et de mines, donc destinés à lutter contre les bâtiments et sous-marins ennemis. Les nouveaux sous-marins seront de la classe Sôryû, technologiquement la plus avancés (surclassant les classes Oyashio et Harushio).

La force de surface de la JMSDF sera toujours constituée de ses 6 destroyers équipés du système Aegis (respectivement 2 bâtiments de classe Atago, les plus performants, et 4 bâtiments de classe Kongô) de 2 destroyers porte-hélicoptères de classe Hyûga de 18 000 tonnes à charge pleines et qui

ont suscité beaucoup de controverse quand à leur nature « pacifique » et « défensive » (il a ainsi été décrété que hélicoptère ne comportait qu'une faible capacité d'assaut du fait de son faible rayonnement notamment). Le choix des porte-hélicoptères reste également conforme à la déclaration de l'ancien chef de l'agence de défense Tsutomu Kawara, lors de l'adoption du budget devant la Diet en avril 1988. Ce dernier déclarait alors que "les forces d'autodéfense ne devaient posséder aucun ICBM, bombardiers stratégiques ou porte-avions", ce qui sous-entendait de facto que la possibilité d'acquérir ou de construire des porte-hélicoptères restait ouverte aux forces d'autodéfenses. Deux autres destroyers porte-hélicoptères d'une classe supérieure aux Hyûga, de 24 000 tonnes (14 hélicoptères, ou encore potentiellement capables d'embarquer des chasseurs furtifs multi rôles tels que le Lockheed Martin F35 Lightning II⁴, ainsi que 4000 hommes) devraient être mis en chantier en 2011, pour remplacer les 2 destroyers porte-hélicoptères de classe Shirane (3 hélicoptères embarqués destinés à la lutte anti-sous-marine) qui devraient être retirés du service d'ici à 2014. Là encore, l'évolution marquée des équipements de la JMSDF vers une optique plus offensive traduit à elle seule les orientations futures que souhaite adopter le gouvernement japonais. La possibilité pour la marine d'acquérir un porte-hélicoptères potentiellement convertible en porte-aéronefs fait ainsi apparaître un progressif affranchissement des contraintes juridiques posées par l'article 9 et à terme, une « normalisation » de l'outil naval.

c) Les visées politiques de cette évolution à l'échelle régionale.

Il devient donc évident que cette stratégie se module surtout autour des modifications stratégiques adoptées par son grand rival asiatique. Lors de la dernière décennie, le haut commandement militaire chinois a connu un changement subtil, avec l'arrivée aux plus hauts échelons d'un amiral (fait rarissime), corollaire de la prise en compte par la Chine de l'importance de son espace maritime (alors que depuis le XVIIe, la Chine se présentait comme une puissance quasi exclusivement continentale). Mue par ses nouvelles ambitions, la Chine entend dorénavant maîtriser/contrôler l'espace maritime contenu à l'intérieur de la ligne la plus à droite de la carte en annexe d'ici à 2020. L'objectif clairement affiché par la Chine est de reconquérir « son » espace maritime jusqu'alors maîtrisé par la VIIe flotte américaine. Le Japon constitue donc un obstacle « naturel » à l'aboutissement de cette volonté. C'est pourquoi le haut commandement chinois souhaite construire de par ses propres moyens un porte-avions et moderniser sa flotte. C'est également la raison pour laquelle la flotte chinoise s'introduit fréquemment dans les détroits et eaux japonaises. Cependant la Chine doit encore parcourir un long chemin avant de pouvoir rivaliser avec la JMSDF et la VIIe flotte US. Sa force sous marine reste très faible, et qui plus est, est constamment surveillée par le Japon. L'augmentation des forces de la JMSDF, notamment sous-marine, vise donc à accroître son pouvoir de dissuasion vis-à-vis d'une Chine de plus en plus entreprenante et à bloquer ses détroits. C'est également pour répondre à cette nouvelle menace que le centre de gravité du dispositif défensif japonais (toutes armes incluses) devrait opérer un virement tactique du Nord vers le Sud-Ouest.

Par ailleurs, la stratégie adoptée à l'encontre de la Corée du Nord devrait peu évoluer. La JMSDF devra garantir la sécurité du territoire en maintenant la présence de destroyers Aegis capables

⁴ Cette information, déjà peu anodine en soit, laisse entrevoir un développement futur très actif de la JMSDF. En effet, lors d'une conférence portant notamment sur le développement militaire de la Chine et du projet J-20 Chinois ci mentionné, le gouvernement US a fait savoir en janvier qu'il serait prêt à vendre le F-35. Le gouvernement Japonais a également évoqué la possibilité d'une production domestique d'un chasseur furtif type F-22.

d'intercepter toute menace balistique venant de la péninsule Coréenne, et accroître sa fermeté lors d'incursions de navires-espions du royaume ermite. En cela, la JMSDF reste efficacement épaulée par les garde-côtes japonais (voir encadré). Enfin, au regard des évènements qui se sont déroulés fin 2010 sur la presqu'île de Yeonpyeong, en Corée du Sud, la JMSDF devrait accroître sa coopération trilatérale avec la VIIe flotte américaine et la marine coréenne pour contenir la menace nord-coréenne.

d) Le repositionnement du Japon à l'échelle internationale.

Outre l'évolution marquée des forces navales japonaises vis-à-vis des menaces se trouvant dans l'environnement immédiat de l'archipel, le Japon se fixe également deux autres objectifs majeurs. Empêcher l'apparition de nouvelles menaces, et garantir la paix internationale. Cela se traduit déjà dans les faits par l'envoi controversé de bâtiments de la marine dans l'Océan Indien avec un objectif de support de l'effort de guerre américain en Afghanistan, ou encore par l'envoi de 600 soldats japonais en Irak.

Dans une optique légèrement différente, le Japon participe (de manière assez restreinte due aux sempiternelles contraintes juridiques) depuis 2009 à la lutte anti-piraterie dans le golfe d'Aden. Cette décision a généré les controverses habituelles relatives à l'envoi de forces hors de son territoire. Mais il est intéressant de noter que l'implication de la Chine dans cette lutte a probablement constitué un facteur déterminant dans l'engagement japonais. Si l'enjeu sécuritaire est évident (sécuriser les routes de ravitaillement dont dépend le Japon), l'enjeu politique (ne pas se laisser distancer par la Chine sur l'échiquier international) apparaît également en filigrane. La Chine, d'ordinaire épidermique lors des démonstrations de forces japonaises, a cette fois réagi avec modération.

Enfin, autre fait significatif, le gouvernement japonais a entrepris la construction d'une base navale japonaise à Djibouti⁵. Cette décision remonte à mai 2010, et reste hautement symbolique, car le Japon n'avait pas ouvert de bases hors de ses frontières depuis la Seconde Guerre mondiale. Cette décision est donc un tournant extrêmement important pour la JMSDF car elle reflète une inflexion de tendance lourde, qui devrait impliquer à terme un retour en force du Japon sur la scène internationale et une reprise en main de ses propres enjeux sécuritaires, trop longtemps laissés aux mains de Washington. Elle marque également un certain tiraillement politique au sein du gouvernement japonais, qui tente de prendre ses distances avec son allié américain, sans pouvoir

Les forces de garde-côtes japonaises (12 000 gardes, 455 navires) sont une composante méconnue, mais très importante des outils navals mis à la disposition de Tokyo. Elle se trouve être un acteur majeur dans la lutte contre l'immigration clandestine, et supplée la flotte en ce qui concerne la protection du littoral et contre les incursions de navires-espions, tel qu'il a été possible de le voir lors de l'incident d'Amami-ôshima en décembre 2001, lorsque les garde-côtes ont intercepté et coulé un navire-espion nord-coréen. Les garde-côtes japonais se sont également retrouvés aux cœurs de l'action lors des évènements des îles Senkaku.

⁵http://www.upi.com/Business_News/Security-Industry/2010/05/11/Japan-to-build-navy-base-in-Gulf-of-Aden/UPI-60511273596816/

trouver de balance politique acceptable avec son voisin chinois. Il est intéressant de voir que parmi les nombreux ministres des Affaires étrangères qui se sont succédé, beaucoup ont placé l'amélioration des relations du Japon avec la Chine comme priorité. Ceci est d'autant plus important que les recommandations de 2010 constituent de plus un signal fort envoyé à la Chine, et plus largement, à la communauté internationale. Ce signal, bien que traduisant une inquiétude certaine, n'est pas nécessairement hostile, et tend plutôt à montrer que :

- 1) la Chine doit se montrer d'une plus grande transparence, et doit se porter garante de ses objectifs pacifiques, sans quoi le Japon se devra faire preuve de fermeté. À terme, cela pourrait se traduire par une forme de course à l'armement dans la région.
- 2) Au regard des potentialités de développements militaires que présente la Chine, le Japon n'exclut pas un resserrement de ses relations avec Washington si Pékin ne répond pas aux attentes de Tokyo.
- 3) le Japon entend reprendre une place d'importance dans les relations internationales. La candidature du Japon à un siège au Conseil permanent de sécurité de l'ONU (bloqué par la Chine et la Russie) va en ce sens.

Pour conclure, il faut cependant rappeler qu'au regard des catastrophes qui ont récemment touché le Japon (séisme et accident nucléaire de mars 2011), il est prématuré de fixer un calendrier pour la mise en place des restructurations apportées par les recommandations. Le gouvernement pourrait certainement redéfinir ses priorités à court terme, mais les réformes militaires consistent surtout en une réallocation et non une augmentation de ressources, le calendrier devrait être respecté. L'utilité récemment démontrée de la JMSDF et des garde-côtes en matière de missions de sauvetages devrait même jouer en leur faveur. Enfin, lors du séisme de Kobe de 1995, le Japon s'était très rapidement remis d'une situation également désastreuse. Le FMI⁶ s'étant montré optimiste sur la capacité économique du Japon à surmonter cette catastrophe humanitaire, il est donc probable que le pays saura faire face et trouver la force d'aller de l'avant.

⁶<http://www.lefigaro.fr/flash-eco/2011/03/17/97002-20110317FILWWW00702-le-japon-a-les-moyens-de-faire-face-fmi.php>

Bibliographie :

- Édouard Pfimlin, « *Le retour du soleil levant : la nouvelle ascension militaire du Japon* », ed. Ellipses, 2010.
- Eric Seizelet & Régine Serra, « *le pacifisme à l'épreuve, le Japon et son armée* », ed. les belles lettres, 2009.
- Tomonori Sasaki, « *China eyes the Japanese military : China's threat perception of Japan since the 1980s* », in *China quarterly* Septembre 2010, n°203.
- Émilie Guyonnet, « *Les ambitions militaires du Japon passent par les États-Unis : Face à la Chine, un nouvel accord stratégique entre Tokyo et Washington* », in *Monde diplomatique*, avril 2006, n°625.
- http://www.mod.go.jp/e/d_act/d_policy/national.html

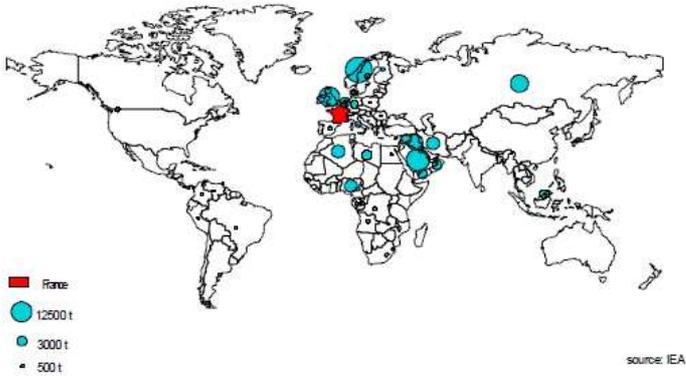
Annexes :

- Les « lignes archipels » :

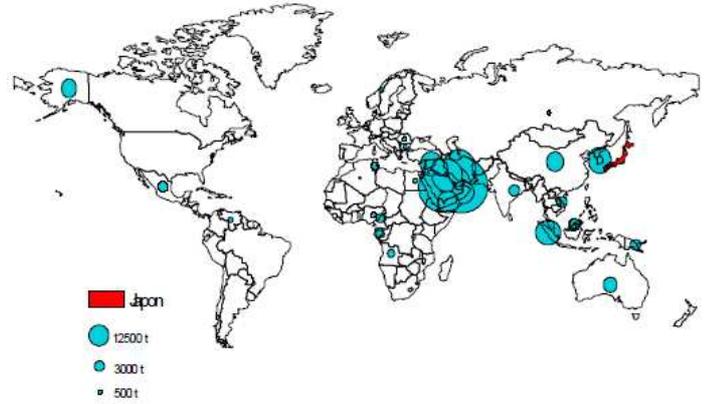


- Les sources d'approvisionnement en pétrole du Japon et de la France.

Pays approvisionnant la France en pétrole



Pays approvisionnant le Japon en pétrole



Sources : http://www.ulb.ac.be/inforsciences/files/GH_strategie.pdf